



Information presse

5 mars 2019

BREXIT

Les ports des Hauts-de-France innovent avec Channel Pass

Anticiper les effets du Brexit : tel est le mot d'ordre de CCS Hauts-de-France

En 2018, la société gérante du Cargo Community System sur le port de Dunkerque, a mandaté MGI pour mener une étude sur les flux rouliers transmanche de la Côte d'Opale en tenant compte de la spécificité de chaque opérateur tant Maritime que Ferroviaire et de la configuration des installations portuaires et de Getlink. Résultat de l'étude, une solution agile et innovante pour la première façade maritime française : Channel Pass, module intégré à Ci5, Cargo Community System (CCS).

Les flux de marchandises transmanche représentent 4,3 millions de poids lourds annuels dont 700 000 pour le port de Dunkerque, 2 millions pour le port de Calais et plus de 1,6 million transitant par le tunnel sous la Manche. Le défi à relever pour ces ports afin de conserver leur attractivité et leur compétitivité est de continuer de pouvoir assurer une fluidité du passage portuaire.

L'étude a permis de caractériser les pratiques des différents acteurs publics et privés du processus du passage transmanche et d'évaluer l'impact des éventuelles procédures douanières et administratives liées au Brexit. Ces flux rouliers nécessitent de mettre en place une solution innovante et agile qui permette de gérer leur particularité : la fréquence des services avec un départ toutes les 20 minutes pour Getlink, un toutes les 40 minutes au port de Calais et un toutes les 2 heures à Dunkerque, le temps d'escale très court ; la durée de traitement du passage à la Gate d'une remorque qui prend une à deux minutes actuellement et le choix du terminal d'embarquement qui peut être décidé au dernier moment.

Face au Brexit, l'enjeu pour le CCS est de pouvoir permettre à l'ensemble des intervenants de la chaîne logistique d'anticiper leurs formalités liées au rétablissement d'une frontière avec le Royaume-Uni.

Jean-Charles LE GALL, Directeur Général de CCS Hauts-de-France est parvenu à organiser dès 2018 plusieurs réunions regroupant l'ensemble des opérateurs, des gestionnaires d'infrastructures, des décideurs institutionnels et des services de l'Etat concernés à l'échelle des Hauts-de-France par le Brexit. Il souligne que « *l'enjeu principal pour éviter de perdre des parts de marché est de continuer d'assurer la fluidité du passage par les infrastructures portuaires et ferroviaires existantes. La solution proposée par MGI avec Channel Pass répond parfaitement au besoin d'anticipation en créant une véritable Blockchain entre les différents intervenants de la chaîne logistique et les services de l'Etat concernés, ouverte à tous, sachant qu'une grande partie des flux provient des autres pays européens. Pour continuer de garantir une véritable souplesse et interopérabilité, il faut que ce système soit déployé à minima à l'échelle de l'ensemble des opérateurs de la Côte d'Opale* ».

Le traitement des flux rouliers, une expertise de MGI

Dominique Lebreton, directeur audits, projets et commercialisation chez MGI précise « *Depuis 30 ans, MGI possède une expertise reconnue sur les trafics rouliers extra-communautaires depuis Marseille à travers ses CCS. Trois challenges sont à relever pour les ports transmanche : le maintien de leur compétitivité, la rapidité du passage portuaire et l'anticipation des opérations logistiques.*

L'étude menée avec notre client CCS Hauts de France a permis d'imaginer un service très innovant qui prend en compte la particularité des trafics. La mise en place de Ci5 associée à Channel Pass garantira la fluidité du passage des marchandises et permettra d'anticiper la transmission d'information entre tous les acteurs de la chaîne logistique aussi bien à l'import qu'à l'export. Channel Pass permettra aux chargeurs, transporteurs, commissionnaires de transport et autorités de contrôle un transfert d'information facilité et des procédures harmonisées.»

Une solution commune pour les Hauts-de-France et accessible à tous les opérateurs de l'Union Européenne

Reliés autour du même système, les acteurs pourront échanger de manière sécurisée les documents dématérialisés, piloter leur activité et suivre les statuts des marchandises jusqu'à leurs sorties après affectation d'une destination douanière. Les demandes de transfert d'un terminal d'embarquement à un autre, les demandes de visite douane, vétérinaire et phytosanitaire seront également gérées dans Ci5.

Disponible en version mobile afin de coller au plus près des opérations des professionnels sur le terrain, les fonctionnalités de Channel Pass vont permettre de conserver la flexibilité et la réactivité du processus logistique import et export existant.

L'expertise de MGI dans le traitement des flux rouliers a permis de proposer une solution sur-mesure et innovante. La mise en place de Ci5 associé à Channel Pass permettra aux ports des Hauts-de-France de conserver leur première place dans leur activité transmanche.

Fin

À PROPOS DE MGI

MGI conçoit et implante des Cargo Community Systems (CCS) auprès des communautés portuaires, aéroportuaires et terrestres. En renforçant la fluidité, la traçabilité et la compétitivité, MGI accompagne les ports du futur et permet à travers ses solutions d'accélérer les échanges d'informations entre les acteurs. MGI est certifié ISO 27001, Management de la Sécurité de l'Information.

Solutions :

- **Ci5**, nouvelle génération de CCS bâti sur une architecture moderne et des technologies open source intégrant les innovations issues du big data, IoT, intelligence artificielle et smart container.
- **Channel 5** : canal d'information et système d'aide à la décision intégrant de l'intelligence artificielle pour la gestion de la marchandise en milieu portuaire.

Partenariats : Thales services pour le développement de Ci5, le CEA Tech pour le moteur d'intelligence artificielle dans Channel 5, et l'ANSSI pour l'accompagnement sur les méthodologies de gestion de la cybersécurité.

Distinctions :

- Gold IT award, IAPH, Indonésie, mai 2017, projet Smart Port 2.0 avec les solutions Neptune Port et Ci5.
- Trophée Port du futur, Paris, septembre 2017, dans la catégorie logistique avec Channel 5.
- Coup de cœur au concours Med'Innovant, novembre 2017, pour Channel 5.

Contact presse

Marie Pavesio, tél : +33 (0)4 91 14 26 70, email : m.pavesio@gyptis.fr, site : www.mgi-ci5.com

À PROPOS DE CCS Hauts-de-France

CCS Hauts-de-France met à disposition de l'ensemble des intervenants de la chaîne logistique de la Région un guichet électronique unique utilisant le logiciel AP + qui optimise, automatise, agrège et sécurise les process métiers des acteurs privés et publics afin d'exporter ou d'importer des marchandises en provenance ou à destination de pays tiers transitant par Dunkerque. Depuis 2012, la société MGI nous fournit le logiciel AP + qu'elle a su très bien adapter aux particularités de la place portuaire. En complément, CCS Hauts-de-France permet aux utilisateurs de bénéficier d'une Hotline pour les assister au quotidien et les former si besoin. Par ailleurs, une équipe est déployée dans des locaux à proximité du terminal pour fluidifier le transit des camions à destination ou en provenance de celui-ci.

CCS Hauts-de-France recherche au travers de son conseil stratégique avec l'ensemble des intéressés au chargement de la marchandise et des acteurs institutionnels concernés, à anticiper les risques de problème et des pistes de progrès permettant dans son domaine d'accompagner le développement de Dunkerque vers un standard de Smart Port, incontournable demain pour rester compétitif.

Contact presse

Didier BETHUNE, tél : +33 (0)3 28 59 07 65, email : umc@umcdk.com